

Les infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale

Trop souvent interprété comme un dysfonctionnement, une crise ou encore une « criminalisation » du système de gouvernement local, le phénomène des infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale repose sur des interactions complexes entre les pouvoirs criminels, les pouvoirs publics et les administrés. L'enjeu de ce colloque est de plonger au cœur de cette complexité afin, d'une part, de dévoiler les limites d'une approche italo-centrée faite en termes seul de malgoverno et, d'autre part, d'identifier les points de convergence et de divergence entre les différentes formes de médiations informelles, de nature criminelle ou non, grâce à une mise en perspective du cas italien avec d'autres situations.

Cette rencontre constituera un moment de dialogue entre les chercheurs, les experts et les principaux protagonistes de la lutte contre les infiltrations mafieuses en vue d'élaborer une analyse collective de la situation et de réfléchir sur la place des régulations informelles dans les sociétés contemporaines.

Une conférence-débat publique avec les Autorités clôturera la journée.



03/04
OCTOBRE
2016

ROME
PIAZZA
NAVONA
62



© Image : "Interspazio", Eliseo Sonnino, 2015

INFORMATIONS PRATIQUES

L'inscription pour assister au colloque est obligatoire via le lien suivant : <http://urlz.fr/479k> (dans la limite des places disponibles)

Le colloque sera retransmis en direct sur la chaîne Youtube de l'École française de Rome : www.youtube.com/c/ecolefrancaisederomeefr

COMITÉ SCIENTIFIQUE

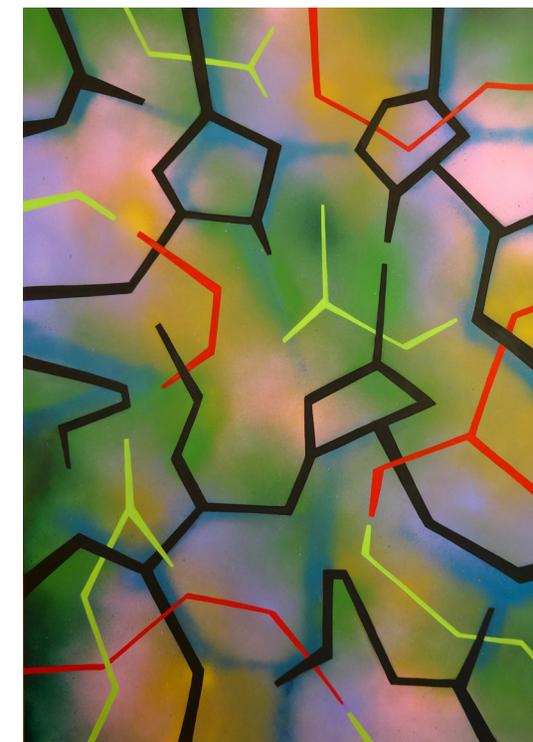
Fabrice Jesné (École française de Rome),
Benoît Tadié (Institut français Italia)
et Céline Torrisi (Université Grenoble Alpes)

CONTACTS

École française de Rome
Fabrice Jesné
Directeur des études, Époques moderne et contemporaine
Claire Challéat
Assistante scientifique, Époques moderne et contemporaine

Piazza Farnese, 67 - 000186 Roma - Italia
T. +39 06 68 60 12 44 - secrmod@efrome.it

Les infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale



Époques moderne
et contemporaine

COLLOQUE
INTERNATIONAL

LUNDI 3 OCTOBRE

9 H - 13 H

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

Accueil des participants

Fabrice Jesné (École française de Rome)

Benoit Tadié (Institut français Italia)

Pierpaolo Romani (Avviso Pubblico)

Thierry Delpuech (Université Grenoble Alpes)

Introduction

Céline Torrisi (Université Grenoble Alpes)

Les infiltrations mafieuses au sein de l'administration publique locale : la spécificité italienne en question

Jacques de Saint Victor (Université Paris 13/CNAM)

Mafia et gouvernements locaux en Italie de l'Unité à nos jours

PREMIÈRE SESSION

LES INFILTRATIONS MAFIEUSES AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN ITALIE DE 1991 A NOS JOURS

Modérateur : Enzo Ciconte (Université Roma Tre)

Giulio Marotta (Avviso Pubblico)

Les communes dissoutes pour infiltrations mafieuses : une analyse quantitative

Vittorio Mete (Université de Florence)

Pour une analyse socio-politologique des dissolutions des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses

Marco Magri (Université de Ferrare)

La dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses : entre anciens et nouveaux doutes de constitutionnalité

Alberto Vannucci (Université de Pise)

Corruption et infiltrations mafieuses au sein des collectivités territoriales

Débat

14 H - 17 H 15

DEUXIEME SESSION

GOUVERNER LES TERRITOIRES AUX PRISES AVEC LE PHÉNOMÈNE MAFIEUX

Modérateur : Marco Magri

(Université de Ferrare)

Renato Natale (Maire de Casal di Principe)

Gouverner les territoires aux prises avec le phénomène mafieux

Carmen Perrotta (Direction centrale de l'administration déconcentrée du Gouvernement et des autonomies locales)

Le rôle du Ministère de l'Intérieur en matière de contrôle sur

les organes politiques des collectivités territoriales. Le cas de la

dissolution des conseils municipaux ou provinciaux pour infiltrations mafieuses

Antonio Ardituro (Conseil Supérieur de la Magistrature italienne)

Le rôle de la magistrature dans la procédure de dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses

Carlo Schilardi (Conseil d'État italien)

Le rôle du juge administratif dans la procédure de dissolution des conseils municipaux pour infiltrations mafieuses

Débat

18 H - 19 H 30

CONFÉRENCE-DÉBAT

LA REFORME DE LA PROCEDURE DE DISSOLUTION DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR INFILTRATIONS MAFIEUSES

Ouverture

Catherine Virlovet, Directrice de l'École française de Rome

Catherine Colonna, Ambassadrice de France en Italie

Modérateur : Toni Mira (*Avvenire*)

On. Andrea Orlando, Ministre de la Justice

On. Rosy Bindi, Présidente de la Commission Parlementaire Antimafia

Roberto Montà (Avviso Pubblico)

MARDI 4 OCTOBRE

9 H - 12 H

PREMIÈRE SESSION

MISE EN PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Modérateur : Thierry Delpuech (Université Grenoble Alpes)

Charlotte Moge (Université Lyon III)

L'application du 416bis : la Mala del Brenta et « Mafia Capitale »

Jean de Maillard (Tribunal de Grande Instance de Créteil)

Le cas français

Herrick Mouafo Djontu (Université Grenoble Alpes)

Les paradoxes de l'obsession souverainiste des États face aux réseaux criminels : esquisse d'une illustration à travers « Boko Haram »

Angel Tuiran (U. del Norte - Barranquilla, Colombie)

Administration locale et conflits armés. L'instrumentalisation de la décentralisation dans les Etats à faible capacité institutionnelle

Débat

13 H - 17 H

DEUXIÈME SESSION

GOUVERNEMENTS LOCAUX ET MÉDIATIONS

INFORMELLES : LES NOUVEAUX ENJEUX

Les enjeux sécuritaires

Modérateur : Jean-Pierre Darnis (Université de Nice)

Stefano Silvestri (Istituto Affari Internazionali)

Béatrice Brugère (Tribunal de Grande instance de Paris)

Salvatore Vella (Parquet d'Agrigente)

Les enjeux épistémologiques

Modérateur : Alain Faure (Université Grenoble-Alpes)

Sébastien Jacquot (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), **Fabrizio Maccaglia** (Université de Tours) et

Marie Morelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Arrangements, informalité politique et gouvernement urbain.

Discussion à partir d'études de cas en Italie et au Cameroun

Débat et conclusions